

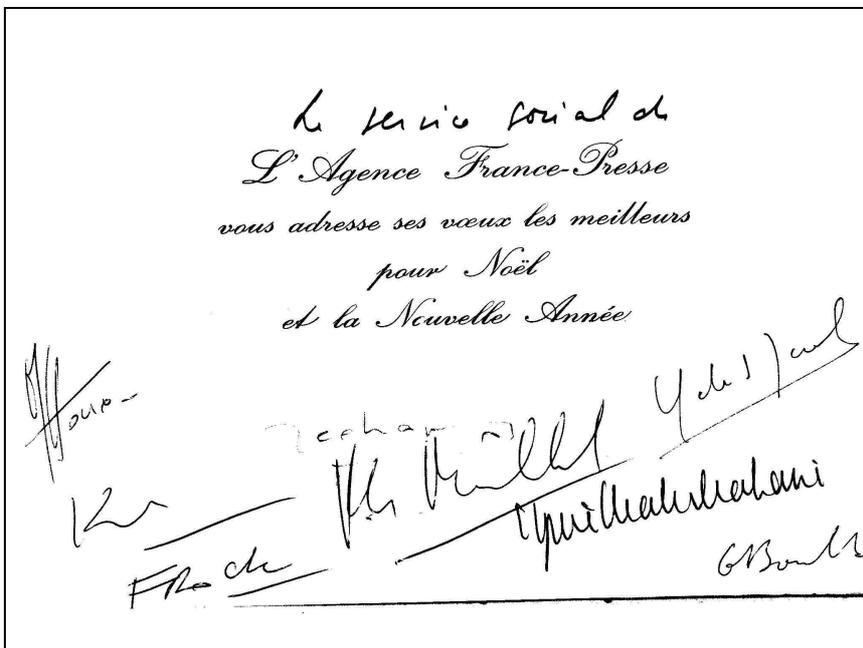
1980

Voyage aux Amériques Les « Dossiers de l'Ecran »

Nous voilà donc à nouveau face à **Le Theule** ce 3 janvier.
La veille, « Le Monde » a publié intégralement ma récente interview.



Le 5 janvier, je reçois avec grande surprise, mais également grande satisfaction, une carte de vœux signée de tous les membres du Service Social de l'Agence France Presse !



La tension est loin d'être complètement retombée.

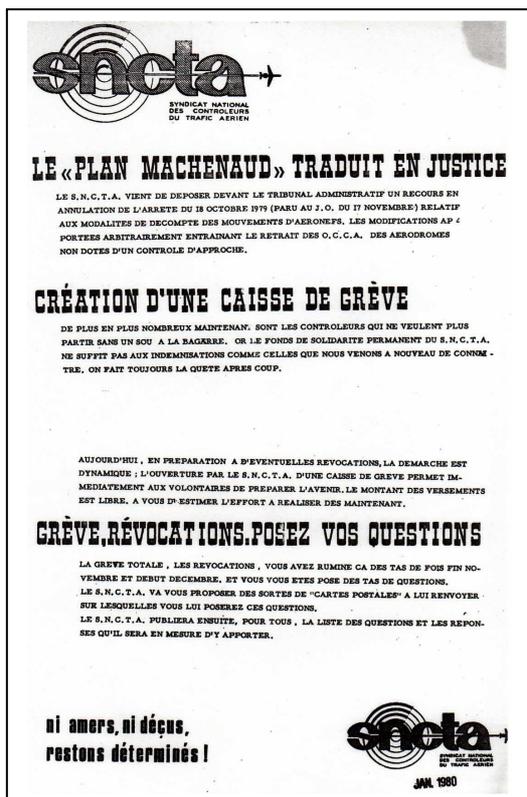
Roger Machenaud cède à nouveau à ses penchants. Par télex, il menace « *d'exclusion pour un mois* » les Contrôleurs civils de Roissy qui « *refuseront d'instruire les Contrôleurs militaires affectés à cette Tour* ».

Dès le lendemain, je rend publique cette menace.

Et pour riposter, le 14 à 7 heures du matin, pour la troisième fois, nous nous opposons par la force à l'entrée d'un Contrôleur militaire à...la Tour de Marignane !

Je précise bien à la presse que cette nouvelle action a été décidée en réponse au télex du Directeur.

Nous ne tardons d'ailleurs pas à publier deux nouvelles affiches :



sncta
SYNDICAT NATIONAL
DES CONTRÔLEURS
DU TRAFIC AÉRIEN

LE «PLAN MACHENAUD» TRADUIT EN JUSTICE

LE S.N.C.T.A. VIENT DE DÉPOSER DEVANT LE TRIBUNAL ADMINISTRATIF UN RECOURS EN ANNULATION DE L'ARRÊTÉ DU 18 OCTOBRE 1979 (PARU AU J.O. DU 17 NOVEMBRE) RELATIF AUX MODALITÉS DE DÉCOMPTÉ DES MOUVEMENTS D'AÉRONEFS, LES MODIFICATIONS APPORTÉES ARRÊTÉMENT ENTRAÎNANT LE RETRAIT DES O.C.C.A. DES AÉRODROMES NON DOTÉS D'UN CONTRÔLE D'APPROCHE.

CRÉATION D'UNE CAISSE DE GRÈVE

DE PLUS EN PLUS NOMBREUX MAINTENANT, SONT LES CONTRÔLEURS QUI NE VEULENT PLUS PARTIR SANS UN SOU A LA BAGARRE. OR LE FONDS DE SOLIDARITÉ PERMANENT DU S.N.C.T.A. NE SUFFIT PAS AUX INDEMNISATIONS COMME CELLES QUE NOUS VENONS À NOUVEAU DE CONSTATER. ON FAIT TOUJOURS LA QUÊTE APRÈS COUP.

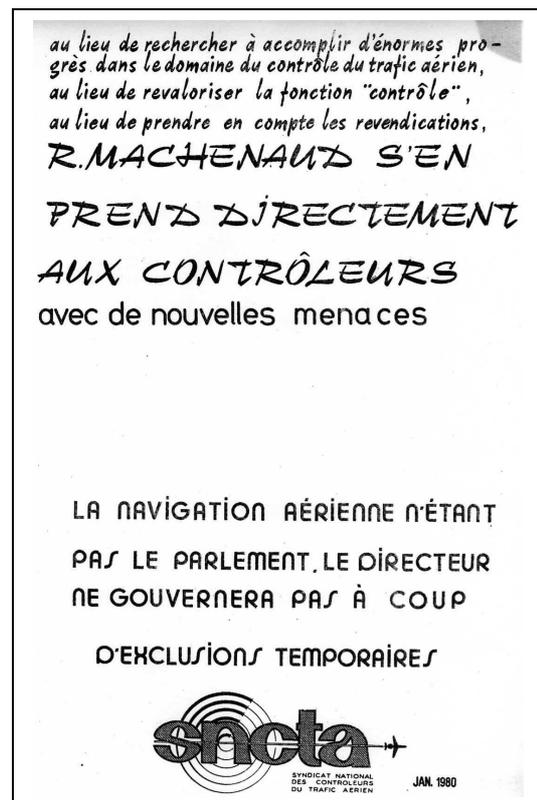
AUJOURD'HUI, EN PRÉPARATION À D'ÉVENTUELLES RÉVOICATIONS, LA DÉMARCHE EST DYNAMIQUÉE. L'OUVERTURE PAR LE S.N.C.T.A. D'UNE CAISSE DE GRÈVE PERMET IMMÉDIATEMENT AUX VOLONTAIRES DE PRÉPARER L'AVENIR. LE MONTANT DES VERSEMENTS EST LIBRE. À VOUS D'ESTIMER L'EFFORT À RÉALISER DES MAINTENANT.

GRÈVE, RÉVOICATIONS. POSEZ VOS QUESTIONS

LA GRÈVE TOTALE, LES RÉVOICATIONS, VOUS AVEZ ÉCRIMÉ ÇA DES TÂCHES DE FIN NOVEMBRE ET DÉBUT DÉCEMBRE. ET VOUS VOUS ÊTES POSÉ DES TÂCHES DE QUESTIONS. LE S.N.C.T.A. VA VOUS PROPOSER DES SORTES DE "CARTES POSTALES" À LUI RENVOYER SUR LESQUELLES VOUS LUI POSEZ CES QUESTIONS. LE S.N.C.T.A. PUBLIERA ENSUITE, POUR TOUS, LA LISTE DES QUESTIONS ET LES RÉPONSES QU'IL SERA EN MESURE D'Y APPORTER.

ni amers, ni déçus,
restons déterminés !

sncta
SYNDICAT NATIONAL
DES CONTRÔLEURS
DU TRAFIC AÉRIEN
JAN. 1980



au lieu de rechercher à accomplir d'énormes progrès dans le domaine du contrôle du trafic aérien, au lieu de revaloriser la fonction "contrôle", au lieu de prendre en compte les revendications,

R.MACHENAUD S'EN PREND DIRECTEMENT AUX CONTRÔLEURS avec de nouvelles menaces

LA NAVIGATION AÉRIENNE N'ÉTANT PAS LE PARLEMENT, LE DIRECTEUR NE GOUVERNERA PAS À COUP D'EXCLUSIONS TEMPORAIRES

sncta
SYNDICAT NATIONAL
DES CONTRÔLEURS
DU TRAFIC AÉRIEN
JAN. 1980

Pour faire bonne mesure, nous allons réaliser un joli coup supplémentaire. « Libération » me contacte. Ce quotidien qui voulait visiter la Tour de Roissy pour un reportage a essuyé, bien entendu, un refus catégorique de l'Administration.

Nous aurions alors pu, comme ailleurs, introduire nous même leur journaliste dans les lieux.

Mais pour ne faire courir aucun risque aux Contrôleurs sur place, l'un d'entre eux, un militant du Sncta, va prendre discrètement des photos de la Salle d'Approche avec les Contrôleurs militaires. Et je fournirai moi-même ces photos à « Libé » qui, évidemment va les publier !

Là encore, l'Administration se montrera incapable de trouver le coupable.

Toujours ce 14 janvier est déposé le recours du Sncta contre le « plan Machenaud » devant le Tribunal Administratif de Paris.

Les contrôleurs déposent un recours contre le plan Machenaud

De notre correspondant régional

Le 29 janvier, se tient une nouvelle réunion, au Ministère, avec un obscur Conseiller que nous connaissons déjà bien, M. **Léonard**. Evidemment, rien n'en sort.

Le même jour, au micro de France Inter, M. **Girault, Pdg** de la Compagnie **Air Anjou** (qui nous a pourtant assigné en justice...) déclare :

« Il serait faux de dire que la grève des Aiguilleurs du ciel est la seule raison de notre faillite ».

Un homme honnête dans de telles circonstances, c'est plutôt rare !

D'ailleurs, nous allons bien rigoler le lendemain au Tribunal de Grande Instance de Paris. C'est la première audience relative à notre assignation.

Mais malgré les demandes insistantes de **Me Dumas**, les Compagnies ont été incapables de fournir une « *seule preuve* » du préjudice qui nous serait imputable !

Le Président du Tribunal n'a d'autre choix que de renvoyer l'affaire à une date ultérieure.

Le 1^{er} février, je suis contacté par RTL. Il paraît que le FBI américain (oui, oui) enquête sur un éventuel sabotage d'un radar lors de l'atterrissage d'un avion d'Aéroflot à...New York !!!

C'est beau la célébrité, n'est-ce pas... J'envoie balader le journaliste de RTL.

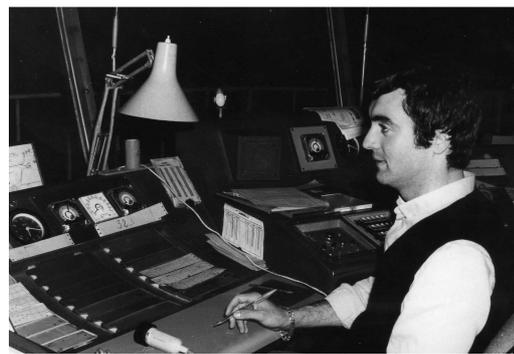
Le 6 février, dans un salon d'un hôtel sur l'aéroport de Marignane, je suis longuement interviewé par **Pierre Bonneau** de la revue **Aviasport**.

J'avais eu, en effet, l'occasion de me plaindre auprès de cette revue de la façon dont elle avait traité le récent conflit.

Pierre Bonneau a l'avantage d'être d'abord Commandant de bord à Air Inter ¹. Grâce à lui, la revue va donc publier dans son numéro du mois de mars, cette interview sur...trois pages complètes ! (*Du coup on va expédié illico ces trois pages à 650 journalistes, Députés et Sénateurs.*)

Après l'interview, j'ai discrètement emmené **Pierre Bonneau** visiter la Tour

¹ J'aurais d'ailleurs, par hasard, l'occasion, un an ou deux après, de l'avoir comme pilote pour un retour Orly-Marseille. M'étant fait connaître, je ferai le reste du vol en poste avec lui.



Ces photos ont donc été prises à la Tour, pour illustrer l'article. A droite, mon ami Bailly qui était de service ce soir là.

Le **21 février** « Le Monde » publie un article sur notre recours contre le « Plan Machenaud ».

Dans ce même article, le quotidien annonce la création par le Sncta d'une « *caisse de grève alimentée par une contribution volontaire de ses adhérents* ». C'est **Bernard Vignes** qui avait fait cette proposition, adoptée de justesse par le Bureau National réuni à Aix en janvier. Et ce sont **Georges Savary** et moi-même qui avons été chargés de la mise en œuvre de cette décision.

Constatant l'échec des réunions
entre les représentants syndicaux
et le ministère des transports, le
bureau du S.N.C.T.A. a décidé
de créer une « *caisse de grève* »
alimentée par une contribution
volontaire de ses adhérents, en
vue de faire face aux consé-
quences financières de futures
actions revendicatives pouvant
aller jusqu'à l'interruption totale
du trafic. — G. P.

Le même jour, **Jacques Villiers**, Chef de l'Inspection Générale de l'Aviation Civile, reçoit **Patrick Bourchet**, **Philippe Taurisson** et **Yvette Gervais** pour la mise en place de l'inspection sur les aérodromes.

Le **27 février**, la Cour d'Appel rend son verdict dans l'affaire de la Caravelle à Mérignac. Le Chef de Quart civil, précédemment condamné, est purement et simplement relaxé². Les condamnations des deux Contrôleurs militaires sont...confirmées.

² Quelques temps plus tard, je rencontrerai fortuitement, lors d'une petite fête à Bordeaux, l'épouse du Chef de Quart en question. Bien qu'il ne fût pas adhérent du Sncta, celle-ci nous remerciera chaleureusement de notre action sur ce dossier.

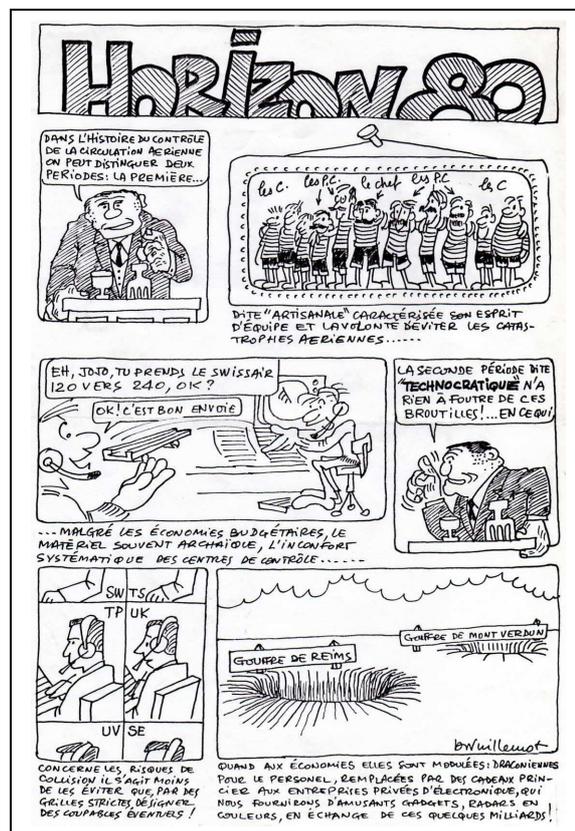
Vient de paraître « *Conflits dans l’Air* » N° 14.

C’est le dernier numéro, après tant d’années, où est publié un « dessin Matelot ».

Notre dessinateur attiré a décidé d’arrêter ses coups de crayons !

Voici donc sa dernière BD.

† « *Matelot* » est décédé le 26 février 2009.



Le 3 Mars, ouverture opérationnelle de la nouvelle Tour de Contrôle de Marignane.

Au cours de sa réunion des 6 et 7 mars, le Conseil Régional Sud-est prononce l’exclusion du Syndicat de Jean-Marie Lefranc pour non paiement de cotisation en 1978, 1979 et 1980.....

Le 11 mars, le Sncta publie un communiqué à propos du pilotage à deux ou trois des avions de plus de cent places. Dès le lendemain, nous avons d’ailleurs une réunion avec le Snpl à ce sujet.

Le 13, un journaliste d’ «Aviation 2000» m’interview pendant plus de trois heures.

Depuis quelques semaines le Syndicat, à travers la France, refuse de siéger dans les Comités Techniques Paritaires.

Le 18 mars, le ton monte d’un cran. L’Equipe de J2 au CCR/SE (devinez laquelle...) refuse de prendre son service de manière « modulée », à 8h 30 et à 10h30. Comme à l’accoutumée, l’ensemble de l’Equipe prend son service à ...9h30.

Le 25 mars, les Députés et Sénateurs Socialistes sont réunis au Palais du Pharo à Marseille. Grâce à la complicité bienveillante de Gaston Deferre, le Sncta peut remettre un courrier à chacun d’entre eux.

C'est ainsi que le **2 avril**, le Sénateur PS du Rhône publie un long communiqué commençant ainsi :

« *Répondant à l'invitation du Sncta, je suis allé ce jour visiter la Tour de l'Aéroport de Satolas... »*

Le **2 avril**, également, le Bureau National donne procuration à **Me Dumas** pour qu'il lance une procédure (*référé-réquisition*) contre le Procureur de la République de Nantes qui s'évertue à enterrer le dossier de la collision aérienne du, 5 mars 1973. C'est seulement la deuxième fois qu'une procédure de ce type est lancée contre un Procureur !

Le **14 avril**, M. **Belle**, Directeur des Opérations d'Aéroports de Paris, convoque le Sncta et les autres organisations syndicales, il leur déclare :

« *Le Directeur de la Navigation Aérienne a été impressionné par les arguments syndicaux faisant référence au Code de l'Aviation Civile selon lequel la Circulation Opérationnelle Militaire (COM) relève exclusivement du contrôle militaire.*

En conséquence, contrairement aux positions antérieures, les Contrôleurs civils de Roissy ne sont plus tenus ni obligés de travailler sur les positions COM de la Tour de Contrôle ».

C'est une première évolution de la Direction sur ce dossier. Mais ce n'est évidemment pas encore suffisant.

Invité par le Sncta, le Sénateur **Bernard Legrand** visite le CCR/N le **17 avril**.

A Brest, le **21 avril**, nouvelle rencontre entre le Snpl, l'Apca et le Sncta.

Le même jour, les Contrôleurs Aixois, les premiers en France, inaugurent un horaire de travail à 32 heures hebdomadaires. Il aura donc fallu près de deux ans pour mettre en place ce que nous avait « concédé » **Roger Machenaud** à l'été 78.

Le **22 avril**, ce ne sont pas moins de 26 Sénateurs qui visitent en groupe la Tour de Contrôle de Satolas !

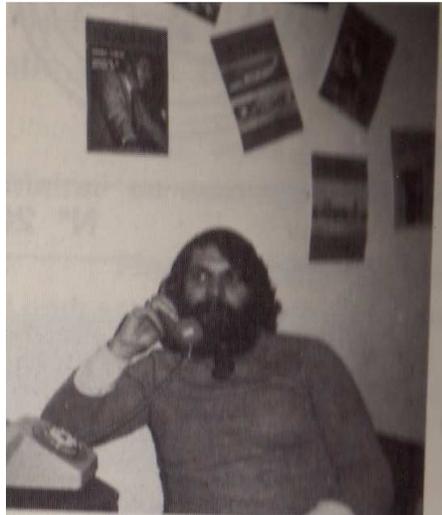
Le Sénateur **Legrand**, toujours à notre invitation, se rend cette fois, le **25**, à la Tour de Roissy, pendant qu'une nouvelle délégation de Sénateurs, conduite par **Marcel Fortier** (RPR !!!) se rend également à la Tour de Satolas.

Dans le même temps paraît « **CONTROL** » N° 31



Sa couverture va faire beaucoup de bruit au sein de ...l'APCA. Certains s'étranglent à cause des deux photos des manifestations syndicales. Depuis quelques temps déjà, une prétendue « *syndicalisation* » de la revue est dénoncée ici où là. Dans le numéro précédent j'avais d'ailleurs publié un long éditorial pour démonter cette accusation diffuse et réaffirmer l'indépendance totale de la Rédaction. Ca n'avait déjà pas été du goût de tout le monde.

Alors, cette couverture du N° 31, pensez donc ! C'est la goutte d'eau qui... D'autant que sur deux pages intérieurs, je reviens sur le récent conflit des « *arrêts de décollage* » sous le titre « **Il est bien temps d'être consterné** ». Alors, que ne vais-je pas entendre...Mais finalement, je sauve ma tête de Rédacteur en Chef



Le **28 avril** s'ouvre à **CARRY le Rouet** (Bouches du Rhône) le **10^{ème} Congrès du Sncta**. Le premier de l'Autonomie.

Y sont invitées une délégation du SNPL (**André Delaune** à sa tête) et une délégation de Contrôleurs Italiens de Milan et de Rome (menée par **Mario Tambelli**). Elles s'exprimeront chacune leur tout à la tribune. Les Italiens recevront une véritable ovation pour leur récent combat. Plus tard, nos avocats seront également là. Puis nous rejoindra une délégation des Contrôleurs de Genève. Enfin, un représentant de la Commission Technique du SNPL (**Gérard Goury**) prendra la parole l'avant dernier jour du Congrès ainsi que juste avant sa clôture.

Avec **Christian Arniaud**, nous avons déposé une motion tendant à la suppression pure et simple du Comité National du Syndicat... Cela n'a guère été apprécié par certains...Après débat en séance de nuit, notre motion sera finalement...rejetée.

Une autre séance de nuit sera plus amusante. Après le dîner, tous les soirs, le bar du Centre de vacances où nous tenions le Congrès était ouvert. **Alain Bartoux** m'avait offert un digestif. Je lui en avait offert un à mon tour et ainsi de suite... Au bout d'un moment de ce petit exercice je finis par faire remarquer à **Alain** qu'il serait peut-être temps que nous rejoignons la salle des débats. Il me

répond : « *Y'a pas le feu, c'est moi le président de séance, ils peuvent pas commencer sans moi* ». Et il me sert une nouvelle tournée...

Eh bien si, ils avaient commencé ! **Claude Valuy**, furieuse du retard d'**Alain**, avait décidé de prendre les commandes à sa place !

Et le **Alain**, découvrant cela, un peu éméché...s'est mis à gueuler : « *De quoi, on ne m'a pas attendu. Mais c'est un scandale...* » etc. Toute la salle était pliée en deux.

Malgré la bonne humeur ambiante, il y avait quand même quelques frictions, plus ou moins souterraines, de la part des Bordelais principalement, sans doute dues en partie à ma fameuse motion ci-dessus.

Ca m'a énervé à un point tel que **Roger Resseguier** et **Christian Arniaud** m'ont pris à part pour m'expliquer qu'« on » cherchait justement à me faire...claquer la porte. **Roger** m'avait même dit à propos de l'un de ces « on », « *méfies-toi de lui, lui, c'est Janus* » !!!! Excédé, j'étais même rentré passer la nuit chez moi !

A mon retour le lendemain matin, mes amis ont vite constaté, et avec plaisir je crois, que j'étais complètement requinqué.

Et puis je me souviens que **Titi** avait dégoté, on ne sait où, une chaise longue et une grande main en carton au bout d'un long bâton. Il s'était installé au fond de la salle d'où il votait en dressant la grosse main.... Ce qui agaçait d'autant plus la présidente **Claude Valuy** qu'elle en avait le fou rire comme nous tous...

Et me voilà réélu au Bureau National (avec moins de voix que d'habitude...comme quoi...) puis réélu « Responsable Moral et Juridique » du Syndicat.

Néanmoins, comme je vais quitter la France pour...77 jours (!!!), sur ma proposition, cette « Responsabilité » est confiée par le Comité National à **Jean-Jacques Guibert**, pour la durée de mon absence.

Sur ce, je m'envole, en famille, pour Toronto, au Canada, où se tient la 19^{ème} Conférence Annuelle de l'Ifatca.



Allez savoir ce que je raconte à la foule captivée... Peut-être va-ton chanter « Alouette ».

Eh bien oui !!!!!



A l'issue de cette Conférence, je vais passer plus de deux mois de vacances au Québec et aux Etats-Unis.

Mais pendant ce temps-là, ni l'actualité, ni le Syndicat ne vont être en congé !

C'est ainsi, par exemple, qu'au mois de juin le Comité National va se prononcer contre la création d'un nouveau Centre de Contrôle à Reims alors que la grande majorité des Parisiens souhaite que ce nouveau CCR soit implanté à...Orléans.

Signe des frictions qui s'étaient manifestées au Congrès, ce même Comité, profite de mon absence pour annuler une proposition que j'avais faite adopter par le Bureau avant mon départ : la nomination de Délégués Nationaux. Exit donc les DN !

En revanche, ce Comité a fortement approuvé une autre décision du Bureau, celle de rejeter l'accès au grade de Principal, uniquement par ancienneté dans celui de Première Classe (invention de **Machenaud**). Ce que, grâce à **Tautau**, qui a trouvé la bonne formule, nous appellerons ensuite « *l'OCCA/P Troisième Age* ».

D'autre part, le Sncta, tant au niveau national qu'à Aix, doit faire face à une campagne d'Air Inter, d'Europe Aéro Service et de la presse sur une prétendue « grève du zèle » non déclarée des Contrôleurs du CCR/SE.

Les avions subissent en effet de très importants retards. Mais ils sont **UNIQUEMENT** dus à un tout aussi important sous-effectif chronique dans ce Centre. Le Syndicat rencontre même le Snpl, à ce sujet, à plusieurs reprises. Peu à peu, la presse finit par donner aussi la parole au Syndicat. Le Bureau National écrit au Ministre. Des Députés déposent des questions écrites à l'Assemblée.

Le Conseil Social de **Joël Le Theule** finit par recevoir le Syndicat le **10 juin**.

Voyage en Amérique du Nord

Il faut d'abord, quand même, donner une explication

Comment ai-je pu partir en vacances du 10 mai au 25 juillet ????

On se souvient qu'en juillet 78, avec Alain Cagnat, nous avons obtenu quatre cycles de congés exceptionnels. Il étaient censés être pris de manière fractionnée et non accolés aux congés normaux.

Mais avec la complicité des Chefs d'Equipe de la Une et notamment celle de Jean-Marie, j'avais décidé de passer outre ! Tous, dans mon Equipe, pensaient que je « méritais » bien de profiter ainsi de cette aubaine à laquelle je n'étais pas étranger...

Et Jean-Marie a déposé mes divers congés, exceptionnels et normaux, de façon.... échelonnée

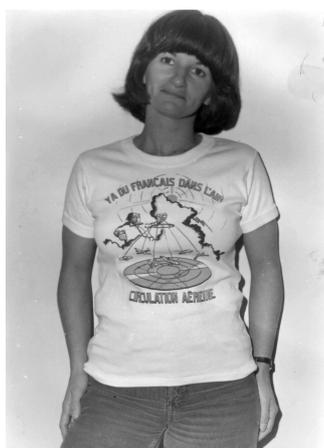
Bien entendu, l'Administration locale n'a pas tardé à s'en rendre compte. Jean-Marie a été convoqué. Impérial, il leur a répondu:

« Je crois savoir qu'il se balade à travers les Etats-Unis. Si vous voulez le faire revenir, vous pourriez peut-être demander à l'Ambassade de France à Washington de le retrouver... »

Cette insolence de Jean-Marie était d'autant plus drôle que le Chef du CRNA, n'ignorait pas que le « Conseiller Transports » de l'Ambassade n'était autre que notre ancien Directeur de la Navigation Aérienne, Lansalot-Basou !

Le Québec

De Toronto, nous avons d'abord gagné le Québec voisin et la ville du même nom. A Québec même, nous avons été hébergés chez des ...Contrôleurs, ou dans une caravane chez un autre.



C'est à dire chez des amis connus lors de mon voyage de 1977 (voir Tome 1). C'est d'ailleurs chez Lucie (*ci-contre*) et Serge Dorion que ma fille Violaine a fêté ses six ans.

Alors même que la campagne électorale pour le référendum sur « la souveraineté-association » du Québec battait son plein, nous étions les hôtes de farouches partisans du « OUI ».

Ils m'ont embarqué dans une mémorable équipée nocturne.

Nous nous sommes rendus à la Tour de l'Aéroport de Québec.

Au poste de garde, tenu par la GRC, la Gendarmerie Royale du Canada (*les fameuses « Tuniques Rouges »*), nous sommes passés à toute vitesse, juste de le temps que l'un de la bande leur dise, en me désignant : « *c'est un collègue à qui on va faire visiter la Tour* ».

Et, en fait, nous nous sommes installés dans un bureau. Nous avons démonté la grille de protection de la fenêtre et attaché une longue banderole verticale du **OUI**.

Mais pendant ce temps-là, les Gendarmes se sont rendus compte qu'ils ne m'avaient pas demandé ma carte d'identité (*que d'ailleurs j'avais pris la précaution de ne pas avoir sur moi...*). Les voilà donc qui montent à la Tour où, évidemment, ils ne nous trouvent pas. Ils déclenchent l'alerte dont nous sommes aussitôt prévenus par l'un de nous qui faisait le guet.

Nous décidons de nous séparer. Ils estiment que pour moi, le plus sûr est encore d'emprunter l'escalier de secours extérieur. Mais les flics ont fait vite. Une voiture est déjà là, avec un projecteur qui balaye la façade.

Comme dans les films, je suis plaqué contre le mur, le cœur battant.

Mais sans doute, grâce à un montant en fer, ils ne m'ont pas découvert.

Et nous nous sommes tous retrouvés, essoufflés, à la voiture qu'ils avaient garée bien à l'écart.

Pendant que nous fêtions comme il se doit notre exploit, tout d'un coup, j'ai demandé :

« *Et si les gendarmes m'avaient arrêté, que ce serait-il passé ?* »

L'un d'eux m'a répondu :

« *Oh, sûrement qu'ils t'auraient aussitôt expulsé en France* ».

Mais un autre a ajouté, avec cet humour québécois si attachant :

« *Tout aussi sûrement, ton Ministre des Transports, trop heureux, aurait refusé ton retour en France* ».

Fou-rire général

Mais l'histoire ne s'arrête pas là !

Le coup avait été bien préparé. Nous avons opéré un samedi soir. Les bureaux étaient donc vides le lendemain matin. Et la banderole était invisible depuis la Vigie. Et les flics n'étaient pas passés de ce côté-là.

Mais le premier avion à se garer, au pied de la Tour en plus, fut un avion d'Air Canada, piloté par un Canadien...anglophone. Furieux, il s'est mis à hurler dans son micro.

Branle bas de combat. Le « Directeur de l'Aéroport » de permanence est venu sur place. Il a donné l'ordre aux Pompiers de décrocher la banderole. Tous Québécois, ils ont refusé !

La banderole est ainsi restée pendue assez longtemps pour que la presse soit mystérieusement (!!???) prévenue.

Et le lundi matin, la photo de la Tour décorée d'un **OUI** géant s'étalait dans pas mal de journaux...

Quant aux Gendarmes, ils ont été infoutus de donner les noms des Contrôleurs Québécois qu'ils avaient pourtant reconnu lors de notre passage....

Une autre soirée sera beaucoup plus calme, si on peut dire. Mes amis nous ont emmenés au dernier meeting électoral de la campagne où , comme « invités étrangers de marque », s'il vous plaît, nous avons été placés au...premier rang. A la fin des discours et des chants patriotiques, j'ai été présenté à **René Levesque** (†) en personne, le Premier Ministre Québécois !



René Levesque derrière le pupitre.

Après notre périple aux Etats Unis, nous sommes revenus au Québec, notamment à Montréal, chez un Contrôleur, dont j'ai oublié (!!!) le nom ⁴, qui nous avait prêté sa maison et sa voiture pendant qu'il était en vacances. Il m'a même offert les deux PV que j'avais récolté pour stationnement interdit.... Nous avons également logé chez **Agathe Lefebvre** qui était notre guide-hôtesse-accompagnatrice lors du voyage OFQJ de 1977.

Et puis **Michel Charlebois** (du CCR de Québec) et son épouse Berthe, qui nous ont également logés chez eux dans l'Ile d'Orléans, sur le Saint Laurent, nous ont emmené faire du camping (pas chaud les nuits sous la tente...) en territoire

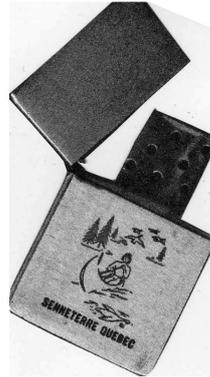
⁴ Lui, il était venu à Aix en 1978. **Martine FAU** l'avait emmené faire un tour en avion jusqu'à Cannes. En bord de mer il avait failli avoir une apoplexie en découvrant les baigneuses aux seins nus à la plage. Il n'avait jamais vu ça... Faut dire qu'au Québec il n'y a guère de plages et qu'en plus, même en été, il n'y fait pas spécialement chaud.

Quand nous y étions nous même, au mois de juillet, subsistait en pleine ville d'immense tas de neige, dégagée par les engins, qui n'avaient pas encore...fondu !

indien. Il avait d'ailleurs fallu demander l'autorisation préalable au Chef du Village.

Nous sommes montés très loin vers le Grand Nord, jusqu'à la ville de *Senneterre*.

*J'ai encore aujourd'hui le
briquet Zippo que je me suis
offert là-bas.*



Un Contrôleur du CCR de Montréal, que je ne connaissais pas, nous a également emmené avec son *hydravion personnel* (!) pour une partie de pêche donc nous sommes rentrés...bredouilles.

Le « Beaver » était trop petit pour emmener nos enfants. Enorme déception pour Fabrice et Violaine.



Les Etats Unis

Une règle familiale avait été fixée. Je n'avais « droit » à visiter qu'un seul CCR, qu'une seule Tour et ne rencontrer qu'une seule fois le **PATCO**, le Syndicat des Contrôleurs Américains !

Mais, grâce à ce dernier, je vais avoir des...dérogations.

J'ai commencé en effet par le **Patco** où m'attendait **Bob Poli**, leur Président que je connaissais depuis 1973. Malheureusement, mon autre ami, leur Vice-président, **Bob Meyer**, était absent ce jour-là.

C'est **Bob Poli** qui m'a organisé la visite du CCR de Washington. J'ai été pris en main, dès le poste de garde, par un délégué Patco qui m'a ainsi évité les

formalités administratives tatillonne de rigueur. Il m'a également évité le balcon vitré des visites habituelles. Il m'a réellement emmené dans la salle de contrôle, rare privilège. Mais à cette époque-là le Patco était encore puissant...

Je savais déjà que les relations Contrôleurs – Superviseurs n'étaient pas bonnes. Les adhérents du Patco (le seul syndicat, ultra majoritaire) étaient d'ailleurs statutairement obligés de démissionner du Syndicat si ils passaient Superviseur. Mais je n'imaginai pas que ces relations étaient si dégradées. Les Superviseurs (on dirait Chef de Salle en France) étaient juchés sur un grand pupitre surélevé... Et les Contrôleurs appelaient « Monsieur » leurs anciens collègues..... !!!

Première dérogation : **Bob Poli** m'avait également organisé une visite à la « Corta » (Cellule de régulation du trafic) américaine, installée elle aussi à Washington, dans un bâtiment proche du célèbre Musée de l'Air. Extraordinaire d'organisation et d'efficacité cette Cellule. J'en ai pris des notes au cours de cette visite exceptionnelle car, normalement, cet organisme ne se visitait pas.

On peut aisément comprendre mon intérêt à comparer les Cellules américaine et française alors que la nôtre fonctionnait avec des bouts de ficelle et des pinces à linge (véridique) pour suspendre les messages de régulation(!) et avait gagné, en province, le surnom de « Kommandantur »...(« *K comme Corta* , *K comme Kommandantur* » disions-nous).

J'ai choisi « ma » Tour un peu au hasard. Celle de **Jacksonville** en Floride. Je m'y suis pointé, comme ça, un dimanche matin et par l'interphone du rez-de-chaussé, j'ai annoncé que j'étais Contrôleur Français. La porte s'est aussitôt ouverte ! J'ai passé la matinée à la Vigie. Des gars super sympas, qui n'avaient jamais rencontré un Contrôleur Européen.

Deuxième dérogation : C'est leur délégué Patco, qui, chance, était de service qui me l'a obtenue. Il m'a organisé une visite au Centre Informatique ultra protégé de leur « Corta ». En effet, c'est dans un bâtiment parfaitement anodin de cette ville que se trouvaient tous les ordinateurs nécessaire au fonctionnement de la Cellule de... Washington.

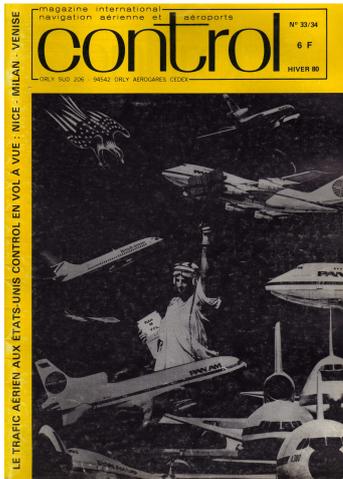
J'ai été reçu à bras ouverts par le Chef de cet organismes, un ancien Contrôleur Patco ...révoqué quelques semaines en 1970, en compagnie des Bob Poli et Meyer....

Et il m'a fait découvrir encore plus ultra secret, une cellule attenante, le « saint des saints » normalement interdit lui aussi aux visites, la **Cellule de gestion des activités militaires aériennes**.

J'ai même été autorisé à faire des photos, à condition de ne pas prendre les immenses cartes sur des supports verticaux.

Et c'est un Contrôleur CIVIL qui avait autorité sur l'US Air Force pour les autorisations finales d'activité ! J'en étais resté bouche bée, vous pensez bien. Et mon carnet de notes s'est encore noirci.

De tout cela, j'en ai fait un numéro spécial de « **Control** », le numéro 33/34



Et en matière de « Corta » et d'activités militaires, nombre d'interventions Sncta au Ministère, à la DGAC et à la Délégation à l'Espace Aérien seront nourries par toutes les infos que j'avais recueillies la-bas.

Autre visite très plaisante également, mais totalement grand public cette fois, celle de **Cap Kennedy**.

Mais dommage, pas de lancement de fusée à ce moment-là. Pourtant mon fils (10 ans) serait bien parti dans l'espace à bord de l'une d'elle.....



Et puis, c'était évidemment prévu, mais c'était encore mieux pour les remettre de leurs diverses frustrations, nous avons emmené les enfants deux jours complets à...**DISNEYWORLD**.



Au bout de plus de deux mois de pérégrinations diverses, nous avons tellement de souvenirs et de cadeaux à rapporter que nous avons dû acheter une...malle ! Pour traverser l'Atlantique, nous avons trouvé un charter aller et retour Bruxelles. Au retour, c'était jour de grand départ des Belges en vacances. Tous cap au sud. Et comme j'avais loué une voiture chez eux, les douaniers français ne nous ont pas arrêté. Ils laissaient passer toutes voitures avec des plaques rouges et blanches...Ouf. Pas besoin d'ouvrir la fameuse malle !

Tout notre périple aux USA avait été organisé par les amis **Serge Dorion** et **Michel Charlebois**. Location de voiture et de caravane, itinéraires, cartes de l'Automobile-Club, et....

Nous avons fait plus de seize mille kilomètres Québec – Floride – Québec. La brave dame de l'agence Avis n'en croyait pas ses yeux en relevant le compteur...

A l'époque, l'APCA avait négocié un contrat « central billing » avec Avis. J'avais donc une carte qui m'évitait de payer sur place.

C'est donc via l'APCA que j'aurais du recevoir la facture après mon retour chez moi.

Mais pendant que nous vagabondions, Avis, trouvant peu rentable ce contrat avec l'APCA, l'avait unilatéralement rompu.

Eh bien, croyez-moi ou pas... je n'ai JAMAIS reçu la facture. Seize mille kilomètres gratuits. C'est pas beau ça ?

Y'a vraiment de la veille que pour la canaille, n'est-ce pas !

Le Retour

J'ai repris mon service le samedi **26 juillet**, en J3 (9h30- 20h).

Bernard ne va pas tarder à me faire une réflexion publique, l'imprudent, en salle de contrôle, quant à mes manigances et mon absence fort prolongée.

Faussement ingénu, je lui ai alors répondu :

« *Allons, Monsieur Bernard, vous n'allez quand même pas me faire croire que je vous ai manqué à ce point-là ces deux derniers mois* » ;

Devant l'éclat de rire général que ma répartie avait provoquée, il a préféré tourner les talons.

Ce sera la seule réaction de l'Administration. Mais je ne perd rien pour attendre.....

Je fais la nuit le **lundi 28** et le **29** au matin, ce service de nuit terminé, je prends l'avion pour Bordeaux pour une réunion de deux jours du Bureau National. Le veille, le Juge d'Instruction de Nantes a prononcé un NON LIEU (!!!) pour la catastrophe du 5 mars 1973 et a débouté le Sncta de sa constitution de partie civile.

« Mes services », bien organisés, me préviennent à Bordeaux que **Me Dumas** me cherche de toute urgence. Il lui faut un mandat officiel du Syndicat pour faire appel des décisions du Juge car il ne dispose que de trois jours pour le faire.

La chance est donc avec nous. Si la justice avait tablé sur le plein été pour enterrer définitivement l'affaire, c'est raté !

Nous donnons bien évidemment mandat à **Me Dumas** par télégramme. Il fait appel le **31** au matin.

Ce Bureau National décidera également d'exprimer publiquement sa solidarité au journaliste **Claude Prunier**, de « L'Aurore » (« *Kermorvan* ») qui vient d'être licencié » par le fameux Robert Hersant (dit « *Le Papivore* ») à raison de ses activités syndicales. L'affaire fait grand bruit puisque le SNJ fait défiler son Secrétaire Général licencié dans les rues de Paris dans une charrette tirée par un cheval, façon conduite à l'échafaud sous la Révolution !

Le **5 août** le Journal Officiel publie un arrêté « Machenaud » qui confie le Contrôle d'Approche de l'aéroport de Quimper au...Centre de Contrôle de Brest.

Le bougre s'entête ! Nous aussi !!! Nous tarderons pas à aller au Tribunal.

Les Marins-Pêcheurs sont en grève. **Joël Le Theule**, se retrouve à nouveau en première ligne.

Au point que « Libération » me contacte. Voilà ce que cela a donné :

EXPERTISE

L'avis d'un syndicaliste qui a eu affaire à lui

Le Theule l'obstiné

Devant l'écran, il a le rictus droit qui sussurre un « *ce sont des imbéciles, je n'en ferai qu'à ma tête* ». Depuis le début du conflit des marins pêcheurs, il ne se lasse pas de répéter, menace d'intervention de la marine nationale à l'appui, que le gouvernement en a assez fait côté portemonnaie, que les armateurs et les pêcheurs n'ont qu'à se débrouiller entre eux. 50 ans, légèrement enrobé, Joël le Theule, ministre des transports depuis deux ans est un homme obstiné. Normal. Cet agrégé d'histoire-géographie a fait ses premières classes de prof au collège militaire de la Flèche, dans la Sarthe.

L'obstination lui colle à la peau. Deux ans plutôt, le Theule affectait le même

entêtement face aux contrôleurs aériens en grève. Jacques Fournier, responsable du syndical national des contrôleurs du trafic aérien a la mémoire longue. « *Je suis frappé, dit-il aujourd'hui, de sa permanence dans le refus. Il pratique une méthode simple : nier les problèmes* ».

Les contrôleurs du ciel, quand ils parlent de lui, l'appellent « *le vieux renard* ». « *C'est un vrai routier de la politique* » ajoute Fournier. Pas du genre Guéna, ou Caillavet, ses prédécesseurs. « *Affable, toujours mielleux en négociations. Il sait être fort civil pour la galerie* ». A preuve, pendant les 15 heures de discussions trois fois répétées de la fin de l'année passée, les collations prévues à l'avance pour ses « *hôtes* ». Mieux, prêt à re-

connaître ses lacunes quand on lui parle trop technique. C'est sans doute pour cela d'ailleurs que le ministre s'est rendu au Havre, samedi, « *pour une brève visite d'information* ».

Tout cela, c'est pour la frime. Quand le Theule a une idée en tête, il ne la lâche pas. « *Dans les discussions, poursuit Fournier, il est tout gentil, il sait noyer les épines dans un flot de considérations anodines. Mais au bout du compte, les parlottes ne changent rien sur le fond* ».

Comme tous les vieux renards, Le Theule fait ses coups en douce. Ainsi, en décembre, a-t-il capoter, en coulisses, la commission d'enquête sénatoriale sur le trafic aérien. Après avoir publiquement dit, en séance, que le gouvernement ne s'opposerait pas, bien au

contraire, à l'ouverture de la dite commission. Quand on demande à Fournier les raisons de cette obstination, le responsable syndical ne tergiverse pas : « *Il veut rester au gouvernement, c'est ce à quoi il tient plus que tout* ». De fait Le Theule ministre R.P.R., n'a jamais trempé, depuis deux ans, dans aucune des querelles giscardochiracienne.

Le Theule a l'entêtement intrinsèque. A preuve, les fameux codes en villes, dont il est l'auteur, et qui lui ont valu, à l'Assemblée nationale entre autres, les insultes de ses meilleurs amis politiques. « *Quand quelque chose l'embarrasse, conclut Fournier, il devient sourd. Mine de pas entendre* ». A bon pêcheur, salut.

M. GN.

LIBERATION; LUNDI 18 AOUT 1980

Pour la peine, nous lui envoyons une lettre cinglante que nous diffusons à la presse !

Le 27 août, le « Canard Enchaîné » (*pour une fois nous n'y sommes pour rien*) publie un long article sur le NON-LIEU de Nantes. **Roland Dumas** nous contacte aussitôt et, sur ses conseils, nous publions un communiqué dans lequel nous annonçons avoir déjà fait appel. « Presse Océan » et « Le Monde » vont reprendre celui-ci.

Le 8 septembre, j'assiste, à leur demande, deux Contrôleurs d'Aix convoqués par **Guyard**, qui refusent de « déposer » devant une « *commission d'enquête* » de l'Armée de l'Air...Koweïtienne et auprès de la Police de l'Air et des Frontières française, à propos du crash d'un C130 du Koweït près de Montélimar.

Ca va chauffer !

Les Contrôleurs refusent de parler tant qu'ils n'auront pas été relevés de leur obligation de réserve par le Ministre des Transports.

J'accuse **Guyard** de vouloir que des fonctionnaires placés sous son autorité soient interrogés par des « *représentants d'une puissance étrangère* ». Les deux

flics de la PAF, qui assistent à cet entretien, ne savent plus où se fourrer.
Guyard s'étrangle.

Mais je joue sur du velours. Juste avant, j'avais mystérieusement (?) été informé que les Gendarmes du portail avaient d'abord eu pour instruction d'interdire l'accès du site aux Koweïtiens....

Finalement autorisés à entrer, l'accès à la salle de contrôle ne leur était cependant pas accordé par la DGAC.

Et l'entretien avec **Guyard** s'éternisait pendant que les Koweïtiens attendaient à l'étage au-dessus dans une salle de conférence....

Comprenant enfin qu'il n'aurait pas gain de cause pour ceux-là, **Guyard** me lance alors, en nous présentant - enfin - les deux flics... « *bon alors, vous ne voyez pas d'inconvénient cette fois à ce que vos collègues soient entendus par la police française ?* »

J'ai laconiquement répondu : « *Si !* »

Grand silence !

L'un des policiers a alors pris la parole, rappelant la loi, qu'ils agissaient sur commission rogatoire d'un juge et patati et patata.

Nous les avons écoutés fort poliment et je leur ai demandé de produire leur commission rogatoire. Ils ne l'avaient pas !!!!

Alors j'ai ajouté : « *quand bien même vous l'auriez eu, cela n'aurait rien changé à notre refus* » .

Là encore, je jouais sur du velours et je leur ai expliqué le pourquoi de notre refus.

La semaine précédente, la presse avait fait grand bruit à propos de l'**interdiction** faite à deux... policiers, soupçonnés d'une bavure, par le Ministre de l'Intérieur de répondre à une convocation d'un juge !

Rappelant à nos deux pandores que nous étions fonctionnaires comme eux, je leur ai indiqué que je ne voyais pas pourquoi il y aurait une différence entre le Ministère de l'Intérieur et celui des Transports.

Ils étaient tétanisés et **Guyard**...liquéfié !

Il avait bien tenté une diversion en déclarant que je passais mon temps à m'affranchir de mon obligation de réserve personnelle. Je lui avais ri au nez !

Et aux flics, je leur ai dit : « *lorsque vous aurez votre commission rogatoire, commencez donc par aller la présenter au Ministre des Transports, pour qu'il autorise ou non ces deux Contrôleurs à déposer* ».

L'un des deux flics s'est alors tourné vers **Guyard** : « *il n'y a pas quelqu'un au dessus de lui – me désignant – dans son syndicat ?* ».

« *Hélas non* » lui a répondu **Guyard**, totalement impuissant, totalement effondré.

C'est ainsi que l'entretien s'est terminé et **Guyard** n'avait plus qu'à se démerder avec ses flics français et ses bidasses étrangers.

16 septembre : LES DOSSIERS DE L'ECRAN

C'est le 4 septembre qu'« Antenne 2 » m'avait sollicité pour être l'un des invités aux « Dossiers de l'Ecran » du 16. Conformément aux décisions du BN en mai et en juillet, j'ai donc donné mon accord.

Je suis cependant un peu surpris de cette invitation tardive. Car depuis mon refus de 1979 de participer à l'émission « Le Crible », je suis interdit de séjour sur cette chaîne !

Les journaux de programmes télé ont d'ailleurs déjà donné les noms des autres invités. Dont celui de **Philippe Vuillermet**, Président de l'APCA.

Je vais assez vite avoir l'explication.

C'est **Max Venet**, le Président du SNPL, lui aussi invité, découvrant que je ne figure pas sur la liste, qui a fait un scandale. Il a exigé ma présence sinon, il ne viendrait pas à l'émission et ferait savoir pourquoi !

« Antenne 2 » s'est inclinée... Merci **Max** !

Le 9 septembre, « Télé Star » publie un excellent reportage sur notre profession, en prévision de l'émission. Sa journaliste avait d'ailleurs visité le Tour d'Orly le 28 août, grâce aux militants locaux du Sncta.

Je suis monté à Paris par un vol UTA. A cette époque, cette Compagnie offrait de grandes facilités de voyage aux Contrôleurs et à leur famille.

Le 16 septembre, en début de soirée, commençait donc cette fameuse émission.



*Alain Jerome, Jean-Yves VALIN, ma pomme, Philippe Vuillermet
Paul Berger, Gilbert Guillaume
Jean Belle, Philippe De Maistre, Max Venet*

La CGT râlait sec de ne pas avoir été elle aussi invitée... Je crois même que **Gilles Rougy** mais qu'il a été fermement éconduit avec sa délégation. Quoiqu'il en soit, je n'avais pas voulu venir seul à cette émission et j'étais accompagné d' **Yves Pesard** (†) et de son épouse **Maryse**. **Yves** était parti devant s'assurer que la célèbre rue Cognacq-Jay était calme.

J'ai été accueilli par **Armand Jamot**. Puis nous avons brièvement préparé l'émission avec le présentateur, **Alain Jerome**, que je me suis aussitôt mis dans la poche en lui racontant que j'étais en Math-Elem avec son frère **Eric** et qu'ensemble nous nous étions fait virés de l'Ecole Saint-Sulpice.....

Quant à la maquilleuse, elle était bien embêtée : « *qu'est-ce que vous voulez que je lui fasse à celui-là ...y'a pas de place...* »

Au début de l'émission, j'étais plutôt tendu. Ca se voit d'ailleurs à l'écran. J'avais tout bonnement le trac car l'enjeu de représenter ainsi toute une profession devant des millions de téléspectateurs n'était pas mince. Heureusement, le très bon film de la BBC sur la collision aérienne de Zagreb m'a permis de me calmer les nerfs. J'avais avec moi un minimum de documents mais j'ai pu produire à l'antenne ou me servir d'une bonne partie d'entre eux pour confondre mes contradicteurs. J'étais assez content de mes choix. **Tautau** m'avait aussi donné quelques idées. J'avais refusé de rencontrer **Philippe Vuillermet**, le Président de l'APCA (je crois bien qu'il n'avait guère apprécié) avant l'émission pour la « préparer ». Ce n'était nullement par défiance envers **Philippe** . Mais je ne voulais surtout pas tomber dans le piège d'une sorte de « canevas » trop bien établi. Je voulais pouvoir être « réactif » aux aléas de l'émission qui, rappelons-le, se déroulait en direct intégral.

Si juste après le film, il me restait quelques traces de trac, ça n'a pas duré !

En effet, avant le début de l'émission, nous étions tous réunis les invités, nous guettant plus ou moins du coin de l'œil et plutôt silencieux. Et **Philippe de Maistre**, le Délégué à l'Espace Aérien, m'avait apostrophé (mais fort courtoisement comme à son habitude) :
« *J'espère Monsieur Fournier que vous n'allez pas nous faire un numéro sur la catastrophe aérienne de Nantes. Nous ne sommes pas là pour cela* ».
Je lui avais répondu que je ferai bien ce que je voudrai !

Et pan, dès le début de la reprise de l'émission après le film, **Guy Darbois**, depuis le standard de SVP, annonce :
« *il y a énormément de questions à propos de l'accident de Nantes* ». Et il en pose quelques unes !!!
Je vous dis pas le sourire narquois que j'ai aussitôt décroché à **de Maistre** et par là-dessus, forcément, **Alain Jerome** m'a donné la parole. C'est moi qui ai ouvert le bal....

Tout au long de cette émission, je pense avoir réussi à placer le maximum d'arguments possibles.

Mon père me dira ensuite : « *Tu as vraiment crevé l'écran* » !

Et ma mère, qui n'avait jusqu'alors jamais vraiment digéré que je sois devenu délégué syndical..., se répandait ensuite auprès de ses connaissances : « *vous avez vu à la télé, c'était mon fils* ».

Quant à l'un de mes oncles, ouvrier-pâtissier, lui il m'a déclaré, en me félicitant : « *toi, tu m'as réconcilié avec le syndicalisme* »....

Quand j'ai visionné la cassette enregistrée, un cadeau d'amis qui ne sont pas Contrôleurs (les magnétoscopes n'étaient encore pas très répandus à cette époque) j'ai été très frappé par la grande différence d'ambiance entre ce qui a été diffusé sur les écrans et celle qui prévalait sur le plateau.

A l'antenne, on nous voyait pratiquement un par un, chacun notre tour. Alors que sur le plateau, autour de la fameuse maquette, on avait plutôt l'impression d'être sur un ring, même si, bien entendu, on ne se tapait pas physiquement dessus... Les réactions des uns aux propos des autres n'apparaissent que rarement à l'écran, alors, qu'évidemment, je n'en loupais pas une miette, prêt à bondir...

Il a été manifeste que cette émission dérangeait en haut lieu. Du moins, excusez mon manque de modestie...à partir du moment où j'ai été invité !!!

On s'acheminait doucement vers la fin du septennat de Giscard d'Estaing et chaque mardi, ça devenait d'ailleurs lassant, un Ministre s'invitait aux Dossiers. Mais lorsque **Joël Le Theule** a su que je serai là, il a fait savoir qu'il ne viendrait pas...

C'est **Armand Jamot** lui même qui me l'a raconté. Et il en rigolait : « *grâce à vous, on ne pourra plus dire que je fais venir un membre du gouvernement chaque semaine* ».

Ceci dit, on a pu constater que ni le Directeur Général ni le Directeur de la Navigation Aérienne n'ont ...souhaité remplacer leur Ministre....

Il fut alors question que ce soit **Michel Bernard** qui s'y colle, IAC alors Chef du CRNA Nord. Il s'est, lui aussi, défilé.

Alors ce fut **Jean-Yves Valin**, jeune IAC en poste dans un service de la DNA qui a été envoyé au casse-pipe. On m'a dit ensuite que je n'en avais fait qu'une bouchée...

Peu de Contrôleurs le connaissait. Il se trouve que je l'avais déjà rencontré plusieurs fois. Et il avait décidé de me tutoyer. J'en faisais donc de même. Mais après l'émission, il m'a dit : « *t'es vraiment un salaud, tu aurais pu me tutoyer comme d'habitude* ».

Ce à quoi je lui avais répondu : « *tu rigoles ! Tu ne croyais quand même pas que j'allais tutoyer le représentant du Ministre devant des millions de téléspectateurs* ».

De fait, je l'avais traîné plusieurs fois plus bas que terre en lui lançant : « *Si M. Le Theule avait été là, j'aurais pu lui dire....* »



Jean-Yves Valin, il faut quand même le souligner, a fait front avec courage, du mieux qu'il le pouvait. Mais ses petits copains de la DNA et de la DGAC qui s'étaient défilé, eux, ils ont vraiment été salués avec lui ! Dans les semaines qui ont suivi, ils l'ont muté de la DNA au CRNA de Brest, comme....sous-chef du Centre....

Philippe de Maistre, lui, il m'a comparé au général Dourakine...Allez savoir pourquoi !

Je dois dire que lorsqu'il a fait rigoler tout le monde en déclarant devant ses graphiques « *en noir et blanc pour ceux qui ont la couleur* », moi, dans le studio, je ne m'en suis même pas rendu compte. Oui, l'ambiance n'est vraiment pas la même devant son écran...

Philippe de Maistre qui ne manquait pas d'humour, m'a raconté par la suite que ses enfants ne l'avaient pas loupé sur son beau lapsus....

Mais le titre du plus couillon de la soirée, c'est sans conteste **Jean Belle** d'Orly-Roissy, qui l'a obtenu haut la main !

Déjà je l'avais mouché sévère, au point que les adhérents Sncta de la Tour d'Orly m'avaient nommé « Adhérent d'Honneur » de leur Section...

Mais avec son immense maquette en plastique des trajectoires parisiennes, il s'est couvert de...ridicule. Je vois encore le cameraman lever les bras au ciel parce que c'était tout simplement impossible de filmer ça. Cette scène, évidemment vous ne l'avez pas vue. Mais nous, **Max Venet**, **Philippe Vuillermet** et moi, on se marrait ouvertement.

Et cette maquette avait toute une histoire. Elle provenait de la Tour de Roissy où elle était (peut-être y est-elle encore) installée pour les visiteurs.

Et **Belle** s'était fait accompagné à la télé par un Contrôleur de Roissy (ancien du Bourget) **Maurice Cerf** (†), chargé des relations publiques de la Tour. **Maurice Cerf**, un ami à moi....

Juste avant le début de l'émission, **Maurice** m'avait discrètement prévenu (nous n'étions pas encore dans le studio donc je ne la voyais pas) qu'en haut lieu (je ne sais plus qui) «on» avait eu l'idée, au dernier moment, d'amener cette maquette. **Belle** avait reçu pour mission d'occuper l'antenne grâce à elle le plus longtemps possible pour, pensaient-ils, me retirer autant de temps de parole

On a vu le résultat pour ceux qui s'en souviennent...

Quand je vous dis que nous étions dirigés par des stratèges hors pair...

Ils ont même été obligés de tailler le chambranle d'une porte pour sortir la maquette de Roissy... Bien après, **Maurice** me montrera les traces de la grosse entaille !

Après l'émission, « Antenne 2 » nous a offert un dîner sur place.

Pendant ce repas, **Anne-Marie Lamory** et **Guy Darbois** nous ont proposé de consulter les fiches du standard de SVP, les questions ou commentaires des téléspectateurs. Mais c'était à la condition expresse de ne prendre aucune.

Belle se précipite le premier pour les consulter.

Et je suis discrètement averti par ma voisine de table qu'il vient d'en piquer quelques unes....

Et **Belle**, sous je ne sais quel prétexte, quitte le plus discrètement possible la réception quelques instants plus tard.

Mais de ma « douce » voix, je l'apostrophe : « *Bonsoir M. Belle. Vous voulez bien, avant de partir, rendre les fiches qui sont dans votre poche. Mme Lamory nous a demandé de ne pas les emporter* ».

Il y a eu un grand silence....

Belle est devenu blanc comme un linge, fixé sur place. Et...il s'est exécuté. Il a rendu les fiches et s'est éclipsé, tout pisseux cette fois.

Ma voisine m'a dit ensuite : « *il aurait eu des pistolets à la place des yeux, vous étiez mort* ».

Et **Belle**, encore plus couillon que nature, il avait plié les fiches pour les mettre dans sa poche. Si bien qu'il m'a été très facile de reconnaître celles qu'il avait subtilisées.

Il y avait d'abord trois fiches émanant de pompiers d'Orly qui s'en prenait à ...**Belle**. Nul doute qu'il voulait se servir de ces fiches pour les saquer.

Il y en avait une autre ainsi libellée : « **pourquoi a-t-on invité cet orang-outan à cette émission** »

Eh bien M. **Belle** n'aura donc pas eu le loisir de se faire mousser sur mon dos le lendemain en haut-lieu....

Et puis, j'ai noté aussi cette fiche, bien amusante aujourd'hui, avec le recul.

Elle provenait d'un avocat de Paris, que je ne connaissais pas, Me Baudy qui disait : « *Pourquoi M. Fournier n'écrit-il pas un livre pour le Ministre des Transports ?* » .

Le Ministre n'est plus là pour me lire. Mais le vœu de cet avocat, en quelque sorte, est maintenant exaucé....

Une autre, de M. Dunat, viticulteur à Béziers : « *Monsieur Fournier raconte un peu n'importe quoi. Il faudrait le lui dire* »...

Le lendemain de cette prestation, je me suis....reposé.

Mais dès le jeudi 18, je déjeunais avec **Eugène Teissère**, Député PS.

Le vendredi 19, j'étais reçu par **Casamayor**, à son domicile, en fin de matinée. Puis je retrouvais pour le déjeuner le Bureau National du Syndicat des Journalistes qui m'avait invité.

Le Lundi 22, j'étais au Cabinet de **Me Dumas** pour faire le point sur l'affaire de Nantes avec son Assistant, **Me Dautier**.

Le Mardi 23, **Claude Valuy**, **Bernard Vergnaud** et moi même rencontrons officiellement le Syndicat National des Journalistes.

Puis j'étais invité à dîner chez lui par **Eric Archambault**, l'un des Secrétaires de la Section Sncta du CCR Nord.

Le mercredi 24, alors que je déjeunais avec une dame de ma connaissance dans un resto du centre de Paris il m'est arrivé une chose très amusante.

Au fil du repas, je me suis aperçu qu'un homme seul, à une table voisine, n'arrêtait pas de me dévisager.

J'ai fini par lui demander fort poliment pourquoi il me regardait tant et avec tant d'insistance.

Il m'a répondu tout aussi poliment, en s'excusant, qu'il était sûr de m'avoir déjà vu mais il ne savait plus où ni pourquoi.

De fil en aiguille, il a eu un éclair : « *vous êtes passé à la télévision la semaine dernière !* »

Eh bien oui, j'ai rencontré ainsi, en chair et en os, un téléspectateur inconnu des « Dossiers de l'Ecran ».

Et nous avons continué assez longtemps de discuter ensemble du sujet.

Le soir, je dînais avec **André Delaune**, Vice-Président du SNPL.

J'ai reçu également pas mal de lettres. Entre autres :

Mon ancien Chef de Quart, **Jeannot Decome**, qui venait de partir en retraite : « *Bravo Jacques pour ton émission TV. Continue, de tout cœur avec toi* ».

Bibi Henrion, ancien de l'Equipe Une, retraité, qui m'avait entraîné pour ma qualif C2R : « *Bravo et encore bravo pour l'émission. C'était parfait, rien à redire* ».

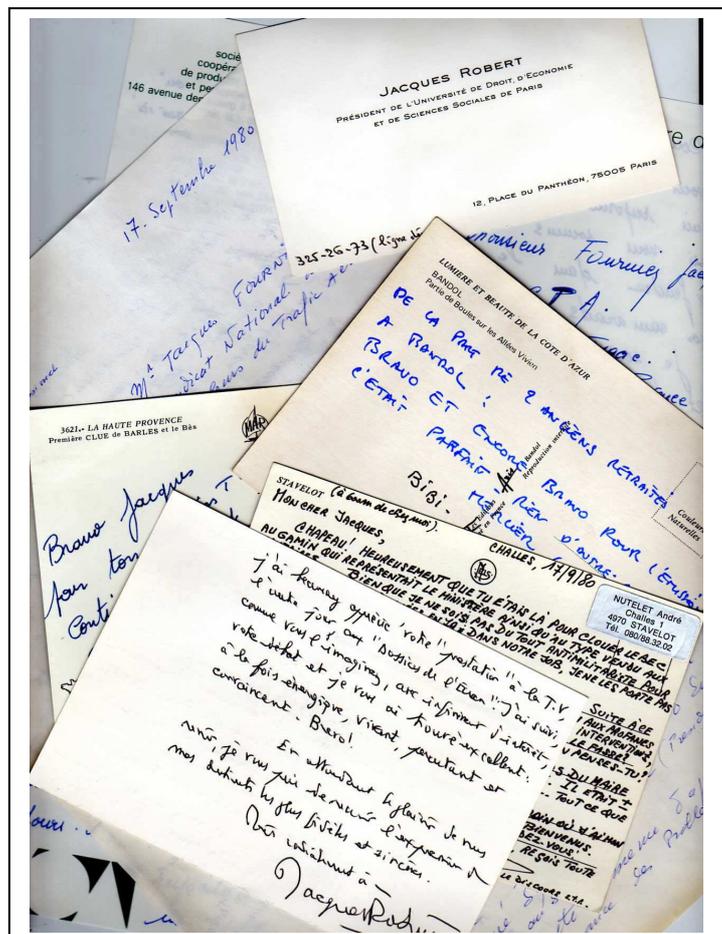
Un Pilote de ligne inconnu, en retraite, M. **Maillard** : « *Je prends la liberté de vous écrire pour vous exprimer toute ma sympathie et vous prodiguer tous mes encouragements. Votre intervention à la télévision hier soir a été en bien des points remarquable.*

Et il est regrettable que le public ne puisse être informé de façon aussi réaliste qu'en de si rares occasions ».

La mère d'un Contrôleur : « *C'est la mère d'un camarade et collègue « Aiguilleur du ciel » qui vient au nom de toute notre famille et les amis que vous avez passionné lors du film « Collision » sur Antenne 2 mardi soir, vous féliciter, vous encourager à persévérer dans cette voie de syndicaliste que vous occupez avec tant d'enthousiasme, d'ardeur et je dirais même de foi. Nous vous avons déjà entendu sur France Inter lors des dernières grèves et même enregistré ».*

Un Contrôleur Belge en retraite, **André Nutelet** : « *Chapeau, heureusement que tu étais là pour clouer le bec au gamin qui représentait le ministère ainsi qu'au type vendu aux militaires ».*

Jacques Robert (dont j'ai parlé dans le Tome 1, à propos du Congrès de Planès en 1975) : « *J'ai beaucoup apprécié votre prestation à la TV l'autre jour aux Dossiers de l'Ecran. J'ai suivi, comme vous l'imaginez, avec infiniment d'intérêt votre débat et je vous ai trouvé excellent : à la fois énergique, vivant, percutant et convaincant. Bravo ! ».*

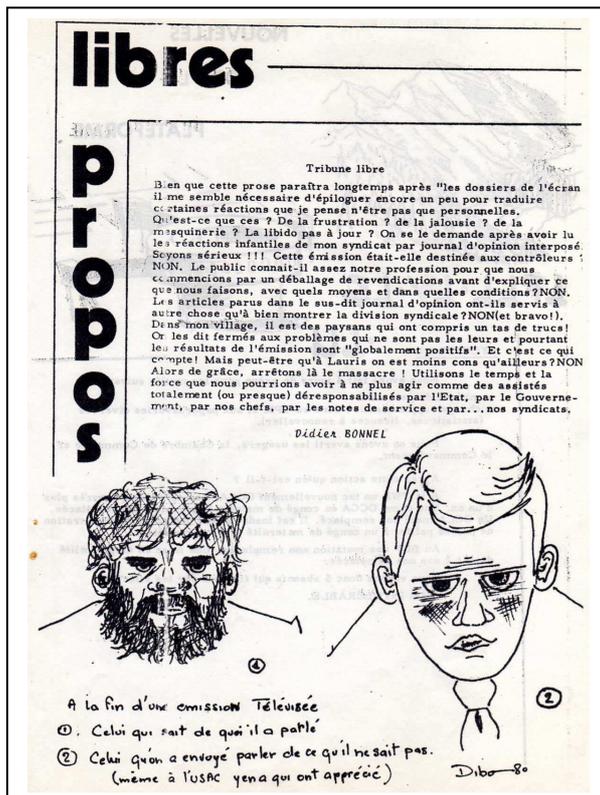


De son côté, **Gilles Rougy**, le secrétaire Général de l'USAC-Cgt n'a toujours pas digéré de ne pas avoir été invité. Alors, l'artillerie lourde va entrer en action, la presse confédérale, les Cellules Parti Communiste Français (aéroport d'Orly et navigation aérienne), « L'Humanité », « La Marseillaise ».... se déchaînent :



C'est à un débat tronqué auquel Armand Jamot, giscardien patenté, a invité les téléspectateurs... Sur décision de Le Theule, la CGT (syndicat le plus combatif dans la navigation aérienne) a été évincée avec la complicité du SNCTA (autonome et minoritaire..) ainsi que celle d'une association bidon, commanditée par le pouvoir.... Les quelques interventions véhémentes de M. Fournier (Sncta) qui n'alliaient pas au fond des choses, ont finalement abouti à valoriser les envoyés gouvernementaux.... Etc, etc....

L'USAC du Sud-Est va publier dans son bulletin régional « Microscope », cette Tribune Libre :



Légende des dessins :

- A la fin d'une émission télévisée
- 1) Celui qui sait de quoi il a parlé.
 - 2) Celui qu'on a envoyé parler de ce qu'il ne sait pas.

(même à l'USAC y en a qui ont apprécié)

« Bien que cette prose paraîtra longtemps après les « dossiers de l'écran », il me semble nécessaire d'épiloguer encore un peu pour traduire certaines réactions que je pense n'être pas que personnelles.

Qu'est-ce que c'est ? De la frustration ? De la jalousie ? De la mesquinerie ? La libido pas à jour ?

On se le demande après avoir lu les réactions infantiles de mon syndicat par journal d'opinion interposé.

Soyons sérieux !!!

Cette émission était-elle destinée aux Contrôleurs ? NON.

Le public connaît-il assez notre profession pour que nous commencions par un déballage de revendications avant d'expliquer ce que nous faisons, avec quels moyens et dans quelles conditions ? NON.

Les articles parus dans le sus-dit journal d'opinion ont-ils servis à autre chose qu'à bien démontrer la division syndicale ? NON (et bravo !)

Dans mon village, il est des paysans qui ont compris un tas de trucs ! On les dit fermés aux problèmes qui ne sont pas les leurs et pourtant les résultats de l'émission sont « globalement positifs ». Et c'est ce qui compte ! mais peut-être qu'à Lauris on est moins cons qu'ailleurs ? NON.

Alors de grâce, arrêtons-là le massacre ! Utilisons le temps et la force que nous pourrions avoir à ne plus agir comme des assistés totalement (ou presque) déresponsabilisés par l'Etat, par le Gouvernement, par nos chefs, par les notes de service et par...nos syndicats.

Didier BONNEL «

J'ai évidemment chaleureusement remercié mon « copain de régiment » **Didier** (voir le Tome 1) et mes copains de la Cgt qui avaient décidé de publier le texte et le dessin de « **Dibo** ».

Et c'est, incontestablement le journal « Le Monde » qui a publié le meilleur article, sous la plume de **James Sarrazin**.

TRANSPORTS

LE CONTROLE AERIEN AUX « DOSSIERS DE L'ÉCRAN »

Froid dans le dos

On les avait jugés une fois pour toutes, ces contrôleurs de la navigation aérienne. Depuis quelques années, par leurs foucades, ils avaient cessé, dans l'esprit du voyageur aérien français, d'être de nobles « aiguilleurs du ciel » pour devenir des obligés de tourner en rond, des organisateurs de pagaille dont les éclats perturbent autant les vacances que les affaires, bref, des saboteurs qui clouent au sol avions et passagers, dans quel but, on se le demandait...

Et puis est venu un de ces rares moments où la télévision joue son rôle. Et, brutalement, on a compris. Un débat des « Dossiers de l'écran », et davantage encore peut-être le remarquable téléfilm anglais qui l'illustrait, nous ont fait comprendre que les contrôleurs n'étaient pas de petits garçons coléreux, gauchistes et intéressés.

Quelle tension dans ces images où, au centre de contrôle de Zagreb, devant les yeux du contrôleur, qui en sera déclaré responsable, le drame se joue en quelques secondes : dans l'une des portions de ciel les plus encombrées du monde, deux avions volent l'un vers l'autre à une vitesse relative de 1.600 kilomètres-heure. Pourquoi ? Simple accumulation de petites pannes, de petites négligences. La routine, quoi. Et, sur l'écran de contrôle, deux petits points courent l'un vers l'autre. Zagreb, 1976 : cent soixante-seize morts.

Alors vint la question que des milliers de téléspectateurs ont posée : une erreur comme celle-ci est-elle encore possible ? Pour en trouver la réponse, il fallait faire le départ entre les propos plutôt rassurants des représentants de l'administration et ceux, parfois apocalyptiques, des contrôleurs. Mais des chiffres en désordre donnaient à réfléchir : 100 millions de passagers sillonnent chaque année le ciel de France...

« aiguillés » par deux mille cinq cents contrôleurs.

Dans tel ou tel des quatre centres de contrôle régional français, il manque jusqu'à soixante contrôleurs pour assurer l'écoulement convenable du trafic dans des « couloirs » de 16 kilomètres de largeur et de quelques dizaines de mètres d'épaisseur, où les avions s'entassent au rythme d'un toutes les trois minutes. Conséquence : un contrôleur doit parfois « jongler » avec vingt avions volant en tous sens à 900 kilomètres-heure.

En face, le service du contrôle aérien insiste sur l'effort budgétaire entreprise depuis deux ans, sur les quatre-vingt-dix postes créés l'an prochain. Bref, ça ne va pas mal et ça ira de mieux en mieux. N'empêche que la presque totalité des avions qui traversent l'espace aérien du centre de contrôle régional d'Albi-en-Provence en ressortent avec des retards substantiels. Motif : il manque quelques dizaines d'« aiguilleurs », et ceux qui opèrent préfèrent ne pas trop jouer avec les « airmies » (risques de collision). Alors, ils ordonnent faire attendre les avions pour les acheminer en toute sécurité vers leur destination.

Oui, on comprend alors mieux la grogne de ces hommes. Et si on éprouve un petit froid dans le dos, ce n'est pas pour nous, passagers, mais pour eux. — J. Sn.

Un numéro quasi spécial « Dossiers de l'Écran » (« *Conflits dans l'Air* » N° 18) va paraître avec les premières productions de notre nouveau dessinateur « **BYL** ».

BYL et moi allons collaborer pendant des années, sans nous rencontrer. Encore aujourd'hui je ne le connais pas. **BYL** est le beau-frère d'un ancien Secrétaire National. Par son intermédiaire, je lui passais mes commandes pour les articles du journal et je recevais dans des délais très brefs les dessins demandés. Il y en avait parfois plusieurs par sujet, selon l'inspiration de son auteur. Je crois savoir que **BYL** a eu lui aussi un grand succès parmi les lecteurs de « *Conflits dans l'Air* ». C'est d'autant plus remarquable que **BYL** n'était pas Contrôleur lui-même mais il avait fort bien compris notre « *psychologie* ».



Ou encore celui-ci, suite à une déclaration de **Paul Berger** de l'OACI :



Les 25 et 26 septembre, réunion du Bureau National à Roissy au cours de laquelle nous décidons formellement d'introduire un recours en justice contre le regroupement de l'Approche de Quimper au CCR de Brest.

A la fin de cette réunion, je reprenais l'avion d'UTA pour Marignane. Mais l'avion avait du...retard.

Finalement, une hôtesse a justifié ce retard au micro par l'annonce suivante : « *en raison d'une grève surprise des aiguilleurs du ciel d'Aix en Provence* ». Grondements dans la salle d'embarquement....

Mon sang, une fois encore, n'a fait qu'un tour, d'autant que je savais qu'au CCR/SE c'était...l'Equipe Une qui faisait la nuit !

Je ne pouvais imaginer un seul instant que cette Equipe serait « passée » à l'action sans mot d'ordre et sans me prévenir.

Je me suis approché du comptoir de l'hôtesse déjà assaillie par quatre ou cinq passagers en colère. Je me suis fait connaître et l'hôtesse a fini par me montrer son message : « Retard ATC ».

Alors moi aussi je me suis mis en colère : « Vous traduisez '*Retard ATC*' par '*grève surprise*'. Qui vous en a donné l'ordre ? Appelez-moi immédiatement vos supérieurs ». Elle a obtempéré.

Evidemment, ma qualité annoncée de Secrétaire National des Aiguilleurs du ciel n'avait pas échappée à l'un des excités à coté de moi.. Il a commencé à m'apostropher puis, lui aussi m'a reconnu : « *Ah mais je vous reconnais, c'est vous qui avez débité tant de conneries l'autre soir à la télé* » etc...J'ai bien cru que j'allais prendre son poing dans la gueule !

Heureusement est arrivé un responsable d'UTA, le Chef d'Escale en fait, en grand uniforme bardé de galons.

Nous nous sommes expliqués plus ou moins vertement mais finalement, il s'est excusé au micro, a démenti la « *grève surprise* » et rétabli la vérité.

Pendant ce temps-là, l'Equipe Une en bavait au point que **Guyard** était monté au Centre vers 23h. pour constater la réalité des surcharges de travail ayant déclenché d'importantes régulations de trafic auxquelles il n'a rien trouvé à redire.

Moi, j'étais toujours dans la salle d'embarquement de Roissy (nous sommes enfin partis vers minuit trente). Et je me marrais dans ma barbe. Assis dans un coin, tout recroquevillé, se trouvait un ...IEEAC du...CCR/SE.

Manifestement, ; il avait une peur bleue que je le désigne à la vindicte populaire...Ce que, bien sûr, je me suis bien gardé de faire.

Mais dans les jours qui ont suivi, j'ai adressé une lettre circonstanciée à **Guyard** mais aussi au PDG d'UTA qui, **lui**, m'a répondu ainsi :

Le 15 Octobre 1980

n° 589

Monsieur,

Votre lettre du 30 septembre dernier, qui me faisait part d'informations dénaturées données aux passagers lors du départ du vol UT 705 PARIS/Charles de Gaulle - MARSEILLE du 26 septembre dernier, a retenu toute mon attention.

Je ne peux bien entendu que regretter l'interprétation qui a été faite, en premier lieu au cours de l'attente dans le satellite, puis ensuite à bord de l'avion, des causes réelles du retard imposé à ce vol.

En effet, les services d'escales, aussi bien que le personnel navigant commercial de la Compagnie, ont reçu pour consigne d'informer les passagers, en cas de retard, des raisons essentielles de ce retard, mais sans y ajouter d'interprétation ou de commentaire personnels. Cette consigne est valable autant pour les retards subis du fait de la Compagnie que pour ceux imposés par l'environnement, et en tout premier lieu par des contraintes de circulation aérienne.

Dans le cas présent, la persistance, au sol puis à bord de l'avion, d'une information dénaturée dans le même sens, m'a conduit à faire rechercher les conditions dans lesquelles cette situation s'est développée.

Monsieur Jacques FOURNIER

Secrétaire National aux Relations Extérieures
SNCTA
BP 40

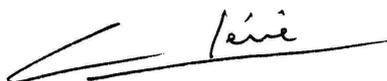
...

91201 ATHIS MONS CEDEX

Je reste toutefois persuadé qu'il s'agit d'un cas isolé, que je déplore, mais me refuse à penser qu'il puisse résulter d'un état d'esprit ou même, comme vous le laissez entendre, d'une incitation à propager de fausses nouvelles. De la même façon, j'ose croire que l'annonce faite par le Chef de Cabine, pour regrettable qu'elle soit, ne s'est pas teintée de complaisance. Il doit s'agir tout au plus, dans les deux cas d'une réminiscence irréfléchie.

Sans pour autant vouloir éluder la responsabilité des personnels en cause, je voudrais néanmoins attirer votre attention sur les conditions difficiles dans lesquelles ils travaillent dans ces cas de retards importants, au contact d'un public mécontent.

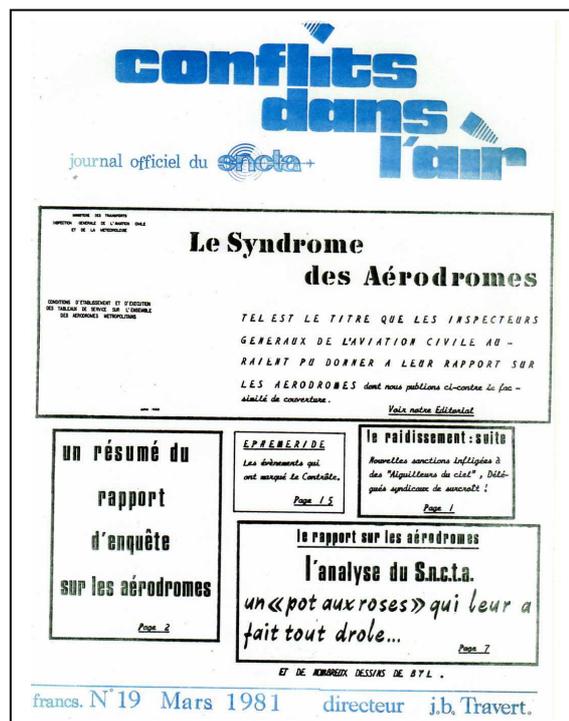
Je profite de l'occasion pour vous confirmer, ainsi que vous l'avez vous-même souligné, l'intérêt que l'UTA attache au maintien de ses bonnes relations avec la profession des contrôleurs, et je vous prie de croire, Monsieur, à l'assurance de ma parfaite considération.



G. SENE

Dans le même temps, j'ai été convoqué au Commissariat de Police d'Aix en Provence par un Inspecteur des Renseignements Généraux ! Il voulait m'interroger sur le « scandale provoqué à Roissy ». Il était déjà au courant ! Et on dit que la police est mal faite.... De fait, il finira par m'avouer que cette histoire n'est qu'un prétexte. Il me sort une chemise marquée « Fournier ». Il me la montre : « vous voyez, comme vous n'habitez pas les Bouches du Rhône, je n'ai rien sur vous. Et lorsqu'on me demande des rapports sur vous, je n'ai rien pour répondre »..... Alors, il m'a posé une série de questions auxquelles je me suis efforcé de répondre le plus laconiquement possible. Il n'a pas du être plus avancé après mon « audition »....

Après bien des tergiversations, le Ministère s'est enfin résolu à publier le 19 septembre, le Rapport de l'Inspection Générale sur les Aéroports, pompeusement intitulé : « Conditions d'établissement et d'exécution des tableaux de service sur l'ensemble des aéroports métropolitains ». Nous avons eu le sentiment qu'ils avaient tout fait pour repousser cette publication à l'après « Dossiers de l'Ecran » pour ne pas nous donner des billes supplémentaires... Cependant, il faudra quand même envoyer **Patrick Bourchet** au charbon, lui qui, lorsqu'il était en colère, était capable d'ouvrir les portes de leurs bureaux à...coups de pied !⁵ On comprend mieux, le Rapport une fois lu, pourquoi ils ne se pressaient pas de la faire sortir. Car les Inspecteurs Généraux avaient été contraints, par les faits et leurs constatations, de nous donner raison sur nombre de points. Début 81, nous consacrerons un numéro quasi entier de « *Conflits dans l'Air* » à ce Rapport.



⁵ J'aurais l'occasion de le voir moi-même procéder ainsi lors des Conseils de discipline de 1987.

On va même faire une affiche de cette couverture pour nos panneaux syndicaux

Le 7 octobre, nous concluons deux jours de Conseil régional Sud-Est à Satolas par un pot de départ en retraite, celui de **Roger Resseguier**. Mais il ne va pas « disparaître ». Il va continuer de s'occuper des adhérents Snceta retraités. C'est aussi à **Roger** que l'on doit la mise au point du concept de « Contrôle d'Approche Centrale » pour contrer (avec succès par la suite) le « Plan Machenaud » et son refus obstiné d'accorder le « PC Approche ».

Justement, le 16 octobre, **Roger Machenaud** visite le CCR/SE.

Déjà la semaine précédente, **Griveau**, le Chef du Scta, avait passé deux jours sur place, déclenchant deux manifs spontanées contre sa présence.

Alors le DNA est accueilli par une bonne centaine de manifestants. Il nous a même fallu en calmer quelques uns qui voulaient lui lancer des tomates et des œufs !

Ca va très mal se passer (bien que sans incidents). Comme **Guyard** n'en n'avait pas assez eu avec **Charles Tuduri**, il venait juste de faire ouvrir une procédure disciplinaire contre **Alain Marec**, le Secrétaire Général de la Cfdt, pour « refus d'obéissance », rien que ça ! Tous les Chefs d'Equipe avaient aussitôt remis leur démission.

Aussi, la recontre DNA / Syndicats va tourner court. Dès le lendemain la presse régionale en rend compte !



La Marseillaise, le Provençal.

Et **Machenaud** s'en repart prendre son avion à Marignane. Son avion ne décolle pas. Et soudain, l'hôtesse annonce au micro....devinez quoi ? : « **grève surprise des aiguilleurs d'Aix en Provence** ».

Cette fois, c'est le sang de **Machenaud** qui ne fait qu'un tour. Il se dit que malgré l'échec de sa visite, nous ne lui aurions pas fait ça. Et il a raison !

Il se fait connaître et conduire au poste de pilotage. Là, le Commandant de bord est bien obligé de lui avouer piteusement qu'en fait c'est son avion qui a un problème technique et qu'il n'y a pas du tout de grève surprise. Il s'est pris une bonne soufflante. Connaissant le **Machenaud**, ça a du être gratiné ! Et d'ailleurs le DNA, qui n'avait pas que des défauts, a également passé une soufflante écrite au Pdg d'Air Inter, le fameux...**René Lapautre** ! Ca a du lui faire plaisir à celui-là !

Et pour faire bonne mesure, **Machenaud** nous a tout raconté lui-même, sans quoi nous n'en n'aurions jamais rien su.

Mais les semaines suivantes, toujours à cause de l'affaire **Marec**, il va également se faire « secouer » à Bordeaux et à Brest. Finalement le Conseil de discipline d'**Alain Marec** est« différé ». Il ne se tiendra même jamais.

Ca ne perturbe pas **Guyard**, au contraire. Ses échecs répétés ne l'empêchent nullement de se déchaîner. Il ne va pas tarder à faire éclater une nouvelle affaire, l'affaire...Fournier ! J'y reviendrai.

Le 11 novembre, rencontre entre le Syndicat des Contrôleurs Suisses et le Sncta.

Du 28 au 30 novembre, **Bernard Vergnaud** et moi, nous assistons au Congrès du Syndicat de la Magistrature, suite à son invitation. Nous en profitons également pour déjeuner avec le Bureau de la FASP, la Fédération Autonome des Syndicats de Police. Après coup, **Bernard** me dira, en rigolant : « *c'est bien la première fois que je déjeune avec un CRS et qu'en plus je le trouve sympa* »....

Et le 3 décembre, je reçois notification de « l'ouverture d'une procédure disciplinaire à mon encontre ».

Le Sncta avait tout a fait régulièrement déposé une demande de « permanence syndicale » de quinze jours à mon nom au Service du Personnel à Paris, seul habilité à traiter ces demandes.

Et allez savoir pourquoi...l'entêté **Guyard** (qui m'avait évidemment dans le collimateur, vu les incidents des mois précédents) avait décidé tout seul de me refuser cette permanence.

Voulait-il se faire bien voir de ses supérieurs en se payant la vedette des « Dossiers de l'Ecran » ????? On peut raisonnablement le penser.

Car évidemment, j'ai passé outre son refus. Dès que j'avais eu notification du refus de **Guyard, Bernard**, le Chef du CCR, était venu me voir pour connaître ma réaction. Il était reparti en disant « *ça va faire une affaire du diable* ».

En effet... Me voilà donc, assisté d'un Délégué Syndical (!!!), **Alain Cagnat** en l'occurrence, dans le bureau de Madame **Grandclément**, à la Direction Régionale, pour « *consulter mon dossier* ». Elle commence par contester la présence d'**Alain** au prétexte que je suis moi-même Délégué Syndical et que je n'ai donc pas besoin d'être assisté.... Très fin, non ? Mais elle doit s'écraser vite fait.

Je n'ai pas le droit d'obtenir copie des documents de mon dossier. J'ai juste le droit de prendre des notes....

Mais ce que Mme **Grandclément** ne sait pas c'est que j'ai déjà toutes les photocopies qui m'intéresse

La veille, j'avais été discrètement appelé par mon copain de la
« Reproduction ».

Il m'avait dit « *descends vite, je ne serai pas là, ça va t'intéresser, débrouille toi, mais fais vite* ».

La procédure disciplinaire de mon dossier avait été « mystérieusement » oubliée sur la photocopieuse par une secrétaire (je n'ai jamais su laquelle).....

Donc, avec **Alain Cagnat**, nous regardons consciencieusement le reste du dossier.

Et là... **stupeur**. Nous restons cependant imperturbables même si **Alain** a du mal à contenir un fou rire, ce qui agace et inquiète Mme **Grandclément**...

Nous venons de découvrir TOUTES mes sanctions de la grève de...1973.

Or celles-ci ont été amnistiées par le Parlement en 1974. Conformément à la loi, toutes ces pièces auraient du être...détruites !

Nous ne disons pas un mot.

Lorsque Mme **Grandclément** me remet à signer l'attestation par laquelle je reconnais avoir pris connaissance de mon dossier (et donc des faits reprochés) , je commence à écrire sur celle-ci. Mme **Grandclément** se fâche à nouveau :

« *Vous n'avez pas le droit d'écrire. Vous devez juste signer.* »

Je ne lui réponds pas et continue à écrire mes commentaires.

Lorsqu'elle en prend enfin connaissance, elle devient blanche comme un linge.

Je n'allais quand même pas me priver de mentionner la présence illégale des pièces de 1973 !

Elle appelle son Adjoint en hurlant. Le père **Chapartéguy** s'est pris une avoinée devant nous.... « *Vous n'avez même pas vérifié le dossier. Vous n'avez pas retiré ce qu'il fallait avant que je le donne à M. Fournier* » etc....

Alain et moi, hilares, prenons congé.... Le pugilat a du continuer après notre départ....

Je ne passerai jamais en Conseil de discipline !

Mais je n'ai pas l'intention d'en rester là. **Guyard** commence sérieusement à nous gonfler !

Le **30 décembre**, (j'ai insisté auprès de lui pour la date) un huissier de justice remet à MM **Chapert** et **Guyard** une **citation à comparaître** devant le Tribunal Correctionnel d'Aix pour « **entrave aux libertés syndicales** »

Si **Chappert** reste zen, ça ne va pas être le cas de **Guyard** qui va encore s'illustrer.

Je retrouve l'huissier à sa sortie du CCR. Il me dit :

- « *mais qui c'est ce type, pour qui il se prend ?* »
- « *c'est un Polytechnicien. Il est Chef du centre* »....
- « *Eh be. Et il ne sait même pas ce que c'est qu'un huissier. Figurez-vous qu'il m'a reproché de ne pas avoir pris rendez-vous pour lui remettre sa citation !* »

L'huissier était à la fois effaré et hilare.

Quasiment aussitôt, nous avons vu Mme **Szuba**, la Chef du Service Administratif, sortir en trombe. **Guyard** venait de l'envoyer en ville acheter un... code du travail !!!!

Plus tard dans l'après-midi, **Guyard** va, inopinément, croiser **Christian Clave** dans les couloirs. Il n'a pas pu s'empêcher de l'apostropher :

« Vous direz à votre ami Fournier que son assignation ne va pas me gâcher mon réveillon de demain ».

Christian avait alors été grandiose :

« M. Guyard, si vous éprouvez le besoin de me dire ça, alors c'est vraiment que ça va vous le gâcher ».

Et v'lan.

Ca va aussi remuer quelque peu en haut lieu !

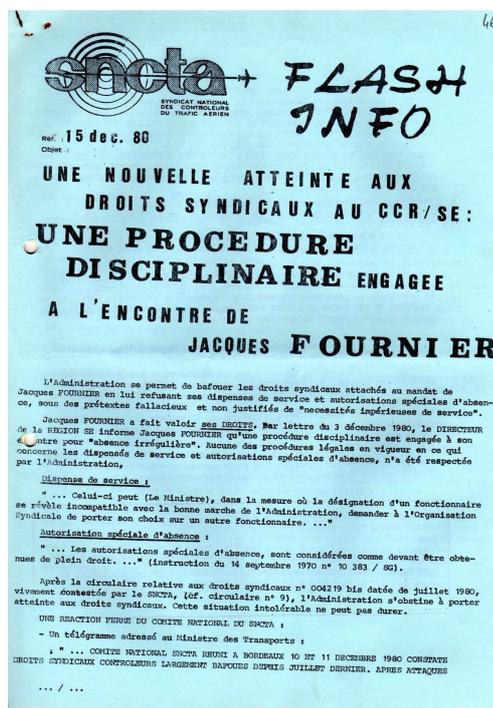
Ni **Chappert** ni **Guyard** ne daigneront comparaître. C'est Mme **Grandclément** (décidément) qui, début 81, sera envoyée au tribunal à la place de ces deux courageux....

Mais surtout le Préfet de Région (pas moins !) avait réclamé par écrit au Tribunal Correctionnel de se déclarer incompétent. Ce que s'empressera de faire une vieille présidente acariâtre du Tribunal qui ne procédera même pas à l'audition de Mme **Grandclément** ni de moi-même, ni de mon avocat !

Je ferai immédiatement appel. Mais suite à un mic-mac du fils de Me Abeille qui vient de prendre sa succession, mon appel est déposé en forclusion d'... un jour ! La procédure échoue donc. Dommage. Mais je vais avoir une paix royale pour le restant de ma carrière malgré une autre tentative que je relaterai le moment venu.

Entre temps, bien entendu, je vais bénéficier d'une solidarité exemplaire. Y compris des autres Syndicats, il faut le souligner.

Les panneaux d'affichage Snecta dans toute la France vont être recouverts, en un temps record, d'un « Flash Info » bleu sur l'affaire.



A l'appel de tous les Syndicats, un groupe de travail sur l'espace aérien convoqué par l'Administration est boycotté.
Le Comité National se comporte à mon égard de façon vraiment exemplaire.
Luc Bricout et **Claude Valuy** signent un télégramme au nouveau Ministre des Transports :

*« Comité National SNCTA réuni à Bordeaux 10 et 11 décembre 1980 constate droits syndicaux contrôleurs largement bafoués depuis juillet dernier.
Après attaques scandaleuses contre un Secrétaire section Aix en Provence pour tenter accréditer thèse responsabilité contrôleurs et leurs délégués dans situation catastrophique CCR/SE, affaire lamentable montée toutes pièces contre Fournier Jacques, Secrétaire national.
Comité National condamne sans appel votre attitude. Rappelle son approbation attitude Jacques Fournier et soutien total qu'il lui apporte.
Comité National vous met a nouveau en garde contre conséquences vos décisions. Vous avise avoir mis au point ce jour différentes mesures visant faire respecter droits syndicaux remis en cause par intermédiaire procédure disciplinaire engagée contre Fournier Jacques »*

Puis chacun des Membres du Comité rédige, à la main, une lettre personnelle de soutien adressées elle aussi au Ministre.

Au beau milieu de tout ce charivari, le **14 décembre, Joël Le Theule décède brutalement** alors qu'il vient d'être nommé Ministre de la Défense.
C'était une nuit de samedi à dimanche. Le dimanche matin, je ne le savais même pas.
C'est mon ami **Maurice Cerf**, en vacances dans sa maison du Luberon où il est né, qui m'a appris la nouvelle en arrivant chez moi où il était invité à déjeuner.
Il s'était muni d'une bouteille de champagne qui nous avons sablé⁶ pour fêter l'événement ce qui n'était sans doute pas très « politiquement correct » mais cela nous avait fait grand bien !!!

Ainsi s'acheva l'année 1980.

Mais l'automne, déjà bien chargé pour moi, a également été marqué pas deux autres incidents plus ou moins amusants.

⁶ Sans jeu de mot bien que **Le Theule** fut également toujours Maire de ...Sablé sur Sarthe. Il décèdera dans les bras d'un illustre inconnu... **François Fillon** !

Pendant que j'étais aux Amériques, l'Administration locale d'Aix avait imposé, compte-tenu du manque d'effectifs, une vacation de travail supplémentaire pour la durée de l'été, joliment baptisée « *J zéro* ».

J'ai systématiquement refusé d'effectuer cette vacation particulière, prévenant à chaque fois l'Ingénieur de Permanence (IPO) par téléphone, juste avant la prise de service.

Et allez savoir pourquoi « ils » ont attendu le dernier « *J zéro* » pour m'adresser une ...demande d'explication écrite...sur ma seule dernière absence !

J'ai répondu fort civilement et...il n'y a pas eu de suite directe.

Et puis le **20 octobre**, je passais ma visite médicale obligatoire.

Et le **Dr Boillot** me trouvait un problème aux yeux. Il m'a envoyé passer une contre-visite chez un ophtalmologiste en ville.

Là, j'avais vraiment un coup au moral !

Avoir des problèmes oculaires à 32 ans, cela ne m'assurait sûrement pas un avenir radieux, ni à moi ni à ma famille.

C'est donc plutôt tremblant que je me suis rendu à la contre-visite. Pour m'entendre dire, après examen minutieux, que je n'avais strictement rien aux yeux et que ma vue était parfaitement normale (*ce qui est encore le cas aujourd'hui !*).

Et le toubib de rédiger devant moi une lettre en ce sens et de me la remettre sous pli cacheté pour le **Dr Boillot**.

Ce dernier avait-il agi sur ordre comme cela avait été le cas quelques années plus tôt à Bordeaux ? Je n'en avais évidemment pas la preuve. Mais bien que fort soulagé, j'ai préféré jouer la prudence !

J'ai ouvert le pli cacheté, photocopié la lettre de l'ophtalmo et renvoyé l'original à **Boillot** en....accusé réception avec une lettre d'accompagnement de mon cru le sommant de me renouveler immédiatement mon certificat d'aptitude.

Boillot s'est exécuté dans les jours suivants. Il m'a évidemment convoqué pour me signer mon papier. Mais il n'a pu s'empêcher de me dire : « *ce coup-là, on ne me l'avait jamais fait* ».

Ce à quoi, goguenard, je lui avais répondu : « *il y a un début à tout, Docteur* ».
